



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

ASSOCIATION AVRIL, à Morges, CHE-113.505.149 (FOSC du 13.01.2014, p. 0/1281427). Transformation: l'association est transformée en société coopérative conformément au projet de transformation du 19 décembre 2013 et bilan au 30 septembre 2013, présentant des actifs de CHF 86'942.81 et des passifs envers les tiers de CHF 70'924.45, soit un actif net de CHF 16'018.36, contre attribution aux membres de l'association de la qualité de membres de la société coopérative. Nouvelle forme de droit: société coopérative. Nouveaux statuts du 19 décembre 2013. Nouvelle raison de commerce: **Société coopérative de la Savonnerie**. Siège transféré à **Chavannes-près-Renens**. Nouvelle adresse: avenue du Tir-Fédéral 4, c/o Claude Paquier, 1022 Chavannes-Renens. Nouveau but: la société a pour but, dans le dessein de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres: de promouvoir des formules alternatives de logement et de prestations pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie, notamment en menant des réflexions sur le concept de logements adaptés et en identifiant les critères clés, en développant, participant et mettant en oeuvre des projets, y compris en qualité de maître d'ouvrage, en assurant des activités de conseil, de gestion et d'exploitation de logements adaptés; de fournir des logements à loyers modérés par le biais des moyens suivants: acquisition de terrains à construire et de droits de superficie; construction et acquisition de maisons individuelles et d'immeubles locatifs qui correspondent aux besoins actuels de logements d'une coopérative; entretien soigneux et continu, rénovation périodique de constructions existantes; réalisation de reconstructions à neuf, les constructions existantes ne pouvant plus être rénovées de manière rentable; recours à des instruments de soutien au sens des lois fédérales, cantonales ou communales encourageant à la construction de logements à loyer ou prix modérés; administration et location de logements conformément au principe des loyers couvrant les coûts; construction de maisons individuelles et d'appartements destinés à la vente sous forme de propriété par étages ou en vertu du droit de superficie; encouragement à des activités coopératives dans les cités; soutien conceptuel et matériel des initiatives ayant pour but de fournir une habitation à prix avantageux et de qualité (pour but complet cf. statuts). Les mentions relatives à l'organisation et aux ressources sont radiées. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce ou, dans la mesure où leurs adresses sont connues, par courriel, télécopie ou lettre. Moser Boujol Monique, Allmendinger André, Charbon Jacques, dont la signature

est radiée, Lévy Patrice et Uffer Filip, inscrits sans signature, ne sont plus membres du comité. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Diesbach Philippe, de Wünnewil-Flamatt, à Pully, président, Dunand Pascal, de Vulruuz, à Epalinges, vice-président, Cornuz Joël, de Chamblon, à Lutry, et Equey Philippe, de et à Lausanne. Selon déclaration du 19 décembre 2013, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 1074 du 23.01.2014 / CHE-113.505.149 / 01311899